

**Complément d'avis n° 2018/05-05
relatif à l'accréditation de l'École nationale supérieure
de chimie de Paris (ENSC Paris)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n°2018/05-05 concernant l'École nationale supérieure de chimie de Paris (ENSC Paris) portant sur deux injonctions et sept recommandations.

- Vu la note de synthèse établie par Claire Peyratout, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 19 janvier 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 19 janvier 2021.



La présidente,
Elisabeth CREPON